

Note

Destinataire : Madame Michèle Lafond
Chef de division – Division des orientations – équipements,
événements et pratique sportive

Expéditeur : Bruno Chicoine, ing. f.
Ingénieur forestier

Date : Le 7 mai 2012

Objet : **CESM – Relevé et évaluation des arbres situés dans l'emprise
de l'avenue Papineau adjacente au futur soccerplex**

Le mandat vise à documenter la quantité et la qualité des arbres présents sur et à proximité du talus de l'avenue Papineau. Une visite du terrain avec M. Rémy-Paul Laporte, gestionnaire immobilier, et trois architectes paysagistes de la conception du projet et la visualisation des plans m'ont permis de bien saisir l'étendue et la nature du projet. Une visite subséquente fut réalisée pour localiser, mesurer et évaluer tous les arbres qui présentent un intérêt à être conservé durant les travaux d'aménagement, à l'exception des arbres situés dans le futur stationnement, qui seront évalués prochainement.

Voici donc deux cartes représentant l'ensemble du territoire qui sera affecté par les travaux, et les arbres qui s'y trouvent. Seuls les arbres à préserver et à protéger sont représentés par des points de couleurs. Les arbres situés sur la pente nord-est (intérieur) du talus n'ont pas été considérés puisqu'ils seront inévitablement affectés par les travaux d'excavation/remblai pour l'aménagement des terrains. Par contre, tous les arbres de plus de 10 cm de diamètre situés sur le côté sud-ouest (extérieur) du talus sont représentés sur ces cartes si leur état de santé est suffisamment bon pour qu'il soit intéressant de les conserver.

Au total, 83 arbres ont été localisés, pour lesquels l'espèce, le diamètre à hauteur poitrine (DHP) et l'état de santé ont été notés (voir Tableau annexé). Sur le terrain, des rubans ont été accrochés à leur tronc ou à une de leurs branches. Pour réussir à conserver ces arbres dans le paysage à long terme, des mesures de protection doivent

être mises en place avant le début des travaux. Ces mesures de protection concernent principalement le remblai, l'excavation et le passage de machinerie lourde à proximité. Pour parvenir à cette fin, il est essentiel d'établir un périmètre de protection, qui sera clairement identifié sur le terrain par une clôture qui empêchera le passage des travailleurs et la perturbation du sol.

Voici une clause qui pourrait être ajoutée aux devis des entrepreneurs qui réaliseront les travaux :

« Une clôture temporaire de protection devra être installée tout autour des groupes d'arbres à préserver. À l'intérieur de cette zone, aucune circulation de machinerie, d'ouvriers ou encore d'entreposage de matériaux ne pourra être tolérée, même temporairement. Lors de l'installation de la clôture, l'entrepreneur ne doit pas toucher ou blesser les arbres. Les clôtures temporaires devront rester en place jusqu'à la fin complète du chantier. »

L'emplacement exact de la clôture de protection devra tenir compte de la disposition des arbres sur le terrain, des dimensions des arbres aux pourtours des groupes à conserver, mais aussi des contraintes opérationnelles aux travaux, comme les dégagements minimums, les dimensions des équipements nécessaires, l'accès aux sections du chantier, etc. Les périmètres de conservation doivent donc être tracés en concertation avec l'architecte du projet. Les mesures de protection excluront donc peut-être certains arbres en bonne santé, mais dont la position fait obstacle aux travaux.

Un petit groupe d'arbres reste à être évalué dans la partie est de la surface, où un stationnement sera construit. Les mesures de conservation ou de remplacement de ces arbres suivront en fonction de leur position, de leurs dimensions et de leur état de santé.

En espérant le tout conforme à vos attentes.

Pièces jointes.

Plans de localisation des arbres du talus Papineau

Tableau des arbres présents sur le site

Centre de soccer du CESM
 Arbres du talus Papineau
 Portion Est
 (bâtiment et stationnement)



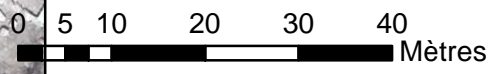
Legend

arbres_talus_papineau

● <all other values>

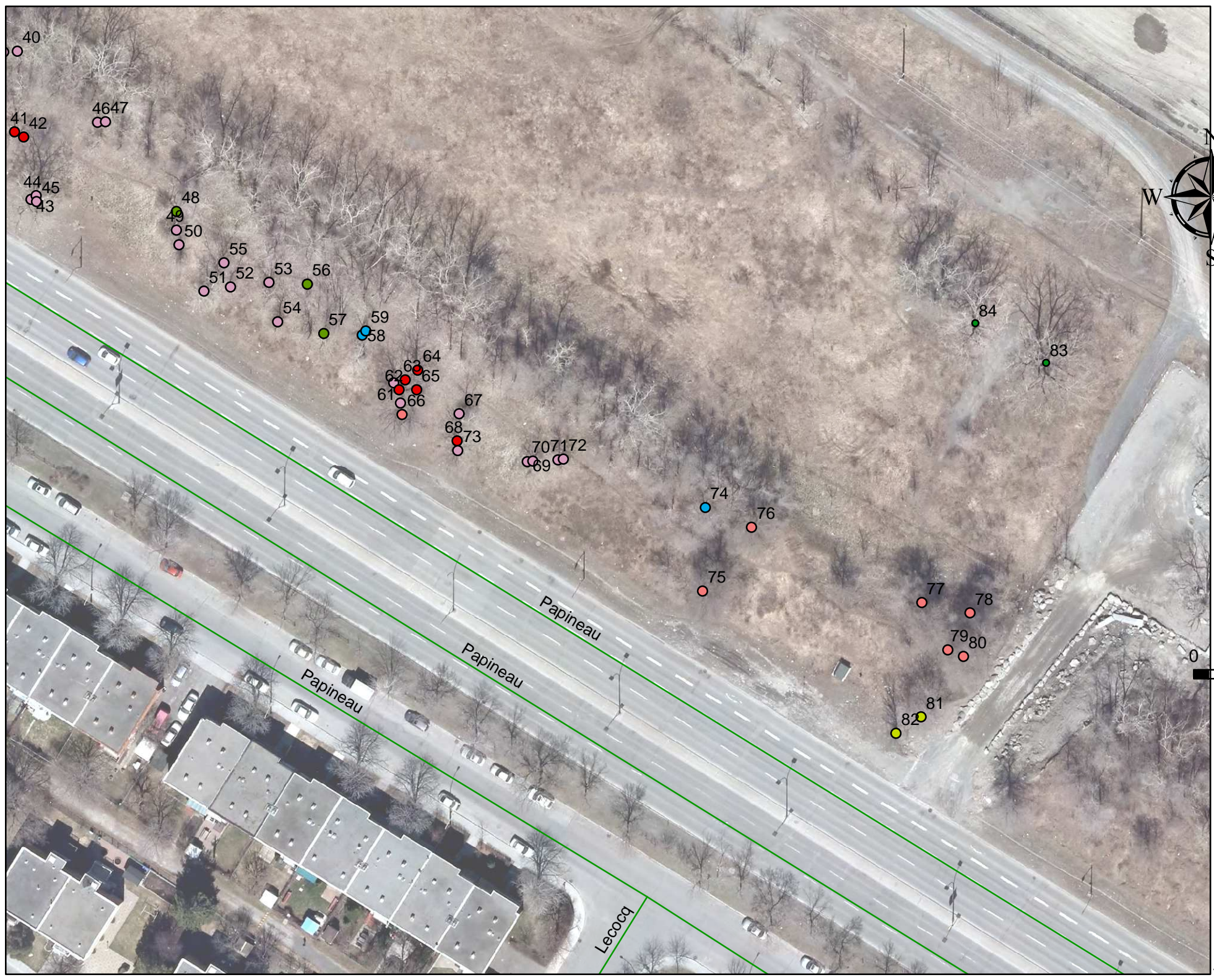
Espèce

- CEOC
- GYDI
- POALFA
- PODE
- ULAM
- ULPU



Coordinate System: NAD 1983 MTM 8
 Projection: Transverse Mercator
 Datum: North American 1983
 False Easting: 304 800,0000
 False Northing: 0,0000
 Central Meridian: -73,5000
 Scale Factor: 0,9999
 Latitude Of Origin: 0,0000
 Units: Meter

Bruno Chicoine
 Direction des Grands parcs et du verdissem
 Division de l'Arboriculture
 Avril 2012



Centre de soccer du CESM
 Arbres du talus Papineau
 Portion Ouest
 (terrain extérieur et bâtiment)



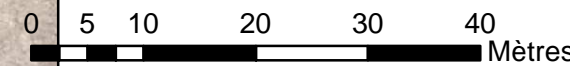
Legend

arbres_talus_papineau

● <all other values>

Espèce

- CEOC
- GYDI
- POALFA
- PODE
- ULAM
- ULPU



Coordinate System: NAD 1983 MTM 8
 Projection: Transverse Mercator
 Datum: North American 1983
 False Easting: 304 800,0000
 False Northing: 0,0000
 Central Meridian: -73,5000
 Scale Factor: 0,9999
 Latitude Of Origin: 0,0000
 Units: Meter

Bruno Chicoine
 Direction des Grands parcs et du verdissem
 Division de l'Arboriculture
 Avril 2012



CESM - Soccerplex

Liste des arbres présents et potentiellement à conserver

#	DHP	Espèce	État de santé
1	26	CEOC	2
2	28	PODE	3
3	38	PODE	2
4	40	PODE	2
5	22	PODE	3
6	12	ULAM	2
7	48	ULAM	1
8	32	PODE	3
9	28	CEOC	1
10	38	ULAM	2
11	44	PODE	2
12	36	CEOC	2
13	44	CEOC	2
14	34	GYDI	1
15	42	ULAM	2
16	44	CEOC	2
17	10	CEOC	2
18	42	CEOC	2
19	6	CEOC	2
20	50	PODE	2
21	9	GYDI	2
22	16	GYDI	1
23	26	ULPU	2
24	38	GYDI	2
25	44	CEOC	2
26	10	CEOC	1
27	6	CEOC	1
28	42	CEOC	1
29	34	GYDI	1
30	8	GYDI	1
31	24	PODE	3
32	18	PODE	2
33	24	PODE	3
34	18	PODE	2
35	30	GYDI	1
36	44	PODE	2
37	32	PODE	2
38	36	PODE	2
39	26	PODE	3
40	26	PODE	1
41	16	PODE	2
42	30	GYDI	1
43	14	GYDI	3
44	38	PODE	2
45	52	PODE	2

46	56	PODE	2
47	28	PODE	2
48	16	PODE	2
49	14	ULAM	1
50	26	PODE	3
51	26	PODE	2
52	30	PODE	2
53	22	PODE	3
54	22	PODE	2
55	26	PODE	2
56	26	PODE	2
57	18	ULAM	1
58	20	ULAM	2
59	26	CEOC	1
60	7	CEOC	1
61	22	PODE	3
62	34	PODE	2
63	14	GYDI	1
64	12	GYDI	1
65	34	GYDI	1
66	12	GYDI	2
67	50	ULPU	1
68	22	PODE	3
69	34	GYDI	2
70	22	PODE	2
71	22	PODE	2
72	22	PODE	2
73	20	PODE	2
74	29	PODE	3
75	34	CEOC	3
76	56	ULPU	2
77	46	ULPU	2
78	54	ULPU	2
79	54	ULPU	2
80	30	ULPU	2
81	30	ULPU	2
82	16	POALFA	2
83	36	POALFA	2
84	0	a déterminer	0
85	0	a déterminer	0

Légende

Espèce

CEOC - *Celtis occidentalis* - Micocouillier occidental

GYDI - *Gymnocladus dioicus* - Chicot du Canada

POALFA - *Populus alba fastigiata* - Peuplier blanc fastigié

PODE - *Populus deltoides* - Peulier à feuilles deltoides

ULAM - *Ulmus americana* - Orme d'Amérique

ULPU - *Ulmus pumila* - Orme de Sibérie

État de santé

1 - Très bonne : Bénéficie d'une très bonne croissance et d'une architecture exempte de défauts de structure. Arbre d'avenir en termes forestiers.

2- Bénéficie d'une bonne croissance et d'une architecture exempte de défauts majeurs. Des défauts mineurs peuvent être observés.

3- La croissance semble avoir ralenti et/ou l'architecture de l'arbre comporte des défauts qui compromettent sa longévité